

REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES

Le grand pari ?

Le rapport de la commission Balladur sur la réforme des collectivités locales, commandé par le président, lui a été rendu le 5 mars. Avant même sa publication, il a déclenché une foison de déclarations, de tous les réseaux et autres « associations ». (1) On sait depuis des années ces dossiers explosifs et surtout incapables de dégager une « majorité ».



Fidèle à son image de « bou-tefeu », le président avait annoncé qu'il voulait en finir vite. La crise s'est invitée dans le débat. Rendu prudent par la situation économique et sociale et son impuissance à y faire face, il a donc décidé de jouer la montre et de renvoyer à l'automne. Au-delà des basses manœuvres électorales, ce sont pourtant des questions essentielles qui sont posées

Sur les vingt propositions du rapport, ce sont, bien sûr, les réorganisations territoriales qui passionnent la presse et les débats. Le découpage en quinze grandes régions, annoncé dans la presse, n'a finalement pas été proposé : tout est renvoyé au volontariat et il faudra une validation par référendum ou un vote des assemblées concernées. Les 4 039 cantons seraient supprimés et un redécoupage permettrait de les agrandir. Les conseillers départementaux seraient élus au scrutin de liste, avec prime majoritaire, et les premiers de liste seraient aussi conseillers régionaux. Cette « départementalisation » des régions soulève la colère de l'ARF. La reconnaissance de onze grandes métropoles aux pouvoirs et compétences élargies, avec élection au suffrage direct, le « Grand Paris », le renforcement des intercommunalités... sont évidemment des enjeux politiques. Ils posent la question de la « gouvernance » et cachent des défenses de positions acquises ou à conquérir ! C'est le côté « tripatouillage » électoral...

Le premier débat porte sur ce que l'on appelle les « compétences ». Derrière ce mot se cache le fait de savoir qui fait quoi, qui paie, qui contrôle, qui décide. La critique actuelle part des « compétences croisées » qui ne permettraient pas de savoir qui fait quoi et qui générerait des dépenses supplémentaires, pour aboutir à la remise en cause

de la « clause générale de compétence », laquelle permet à toute collectivité de traiter d'à peu près tous les sujets de préoccupation de ses administrés. Il s'agit en réalité de savoir ce qui relève de l'État central, et ce qui relève des collectivités territoriales (CT). En effet dans un État centralisé comme la France, c'est l'État (jacobin), seul, qui dispose de la compétence générale et fixe par la loi les compétences des CT. Avant donc de discuter des compétences des CT, il faut revenir sur celles de l'État.

Quelles politiques publiques ?

Or, sur toutes les politiques publiques, l'État se désengage. Alors que la crise économique et sociale rend encore plus insupportables les besoins non satisfaits (que l'on pense à l'éducation, la santé ou le logement social...), le gouvernement prétend poursuivre sa « Révision Générale des Politiques Publiques », qui conduit à l'affaiblissement ou la destruction des outils de régulation et de péréquation, et au transfert sur les collectivités de nombre de missions qu'il ne finance plus, comme dans le cadre des contrats États-régions. Dès lors, la tentation est grande pour les élus locaux de se substituer à l'État. Soit par nécessité, au moment où justement la population demande plus de

services publics, soit par volonté de changer l'organisation de l'État. C'est manifestement le cas des régions. Alain Rousset (PS), président de l'ARF appelle à une nouvelle décentralisation autour de l'échelon régional. La région, déjà compétente en matière de formation et de développement économique, pourrait gérer un « grand ensemble » allant « des lycées à la formation professionnelle en passant par l'orientation, l'apprentissage et l'enseignement supérieur ». « Pourquoi ne pas donner aux régions les moyens de créer de vrais et grands services publics régionalisés de l'emploi, de la formation, de l'orientation et des métiers ? ». Tout en se défendant de « faire le procès des communes et des départements », il plaide pour une « régionalisation » afin de clarifier et rendre plus cohérente l'organisation territoriale française. C'est aussi le point de vue de Jean-Jacques Queyranne (Rhône-Alpes) qui veut « en finir avec l'Etat jacobin ».

Le problème est que cela induit de très grandes inégalités. Inégalités de choix politiques : fait-on ou pas de l'aide sociale à l'enfance, aux chômeurs, aux personnes dépendantes... Inégalités de richesse territoriale aussi. Le rôle de l'État n'est-il pas de définir certaines missions nationales – que l'on pense à la formation – mais aussi de garantir leur accès partout et pour tous ? D'où l'importance des régulations et des péréquations. La solution est-elle, pour éviter ces dérives « fédérales » de supprimer la clause générale de compétence ?

LES DEPENSES DES CT EN MILLIARDS D'EUROS - 26 REGIONS - 100 DEPARTEMENTS - 36 772 COMMUNES

	Formation professionnelle et apprentissage	Enseignement	Enseignement supérieur	Action sociale	Aménagement, environnement	Transport	Prévention Médico	Réseaux	Culture, jeunesse et sport	Développt Eco	Sécurité
REGIONS	5,1	5,4	0,3	0,16	1,9	6,3			1	2	
DEPARTEMENTS		5,2	0,3	29	2,6	3,2	0,98	7,3	2,2	2,1	2,3
COMMUNES		5,5		3,9	8,6				7,9	0,9	1,3

Le débat n'est pas simple, et les demandes citoyennes peuvent être contradictoires. Les usagers et citoyens sont souvent tentés de considérer que la « proximité » est un atout pour la défense et la gestion démocratique (élus, personnels, usagers) des services publics. La réalité montre que si l'élu local est plus directement sensible aux demandes de ses administrés (qui croit encore que son député tient le même discours dans sa permanence locale et à l'assemblée ?), il existe, dans les intercommunalités, les conseils généraux ou régionaux, nombre de lieux de décisions opaques où l'intérêt général appartient à des experts coupés de tout mandat électif direct. S'il suffisait de demander la re-municipalisation de la gestion de l'eau pour l'obtenir, nul doute que cela se saurait.

Dans ce débat sur les politiques publiques, il faut donc garder à l'esprit que le but recherché doit être le meilleur service au meilleur coût avec toujours plus de continuité et d'adaptabilité en fonction des attentes et des demandes des usagers. Ne faut-il pas raisonner par blocs de compétences, mettre en œuvre de véritables péréquations financières, renforcer la notion de chef de file et redéfinir des contractualisations responsabilisantes ?

Qui paie ?

Depuis des années, les débats sur les différents niveaux (Europe, État, Région, Département, intercommunalité, commune), reviennent régulièrement. Enchevêtrements des compétences pour les uns, financements croisés sources de dépenses excessives pour les autres, le « mille-feuilles » est systématiquement dénoncé, chacun défendant naturellement son niveau au détriment des autres. On sait le rôle double du sénat comme chambre des « Campagnes » et contre-pouvoir de la droite en cas d'alternance. On sait combien les citoyens, qui ne sont pas toujours des électeurs directs, sont souvent éloignés de ces instances et de ces élus qui pourtant décident de leur vie quotidienne et tranchent sur « l'intérêt général ».

Le débat sur la fiscalité locale est urgent. Injustes, archaïques, inégalitaires... les impôts locaux cumulent les critiques, tandis que par le jeu des dégrèvements sur les impôts locaux compensés par l'État, celui-ci est devenu le principal contributeur des finances locales. L'impôt sur le revenu, seul impôt progressif, est réduit par les niches fiscales et autres exonérations à la portion congrue, au profit de taxes (TVA, TIPP...). Il faut débattre des moyens dont l'État doit se

doter pour assurer l'égalité entre tous les citoyens et dans tous les territoires. La suppression de la Taxe professionnelle, dont le remplacement est des plus flous, paraît plus un nouveau cadeau aux entreprises qu'une véritable réforme.

« Moins d'échelons, c'est moins d'impôt » disent certains. « Si nous arrivons à diminuer le nombre d'échelons territoriaux, alors nous pourrions poser clairement la question de la disparition à terme de la taxe professionnelle », a déclaré Nicolas Sarkozy le 25 septembre à Toulon. Là encore il faut penser ces questions en lien avec la dette publique et la volonté de réduire, de museler les dépenses.

Désengagement de l'État

La question de savoir si les doublons et autres financements croisés sont à l'origine de dépenses inflationnistes des collectivités territoriales est en réalité loin d'être évidente. C'est bien sûr la position des tenants de la réforme. La droite a stigmatisé, lors des dernières élections municipales, l'augmentation des dépenses des collectivités locales et de l'imposition. C'est à mettre en lien avec la lutte contre les déficits et la dette menée au niveau national. Dans *Le Monde* du 25 juillet 2007, Eric Woerth annonce : « Une chose est sûre : que les dépenses des collectivités locales augmentent de 3 à 4 % en volume, c'est évidemment incompatible avec notre objectif de diminution du poids de la dépense publique ». Le rapport Lambert attribue notamment aux politiques locales en termes de rémunération et de gestion des carrières (avance-ment en temps minimum par exemple) et aux dépenses de fonctionnement l'essentiel de la hausse des dépenses locales. D'où la proposition de « l'objectif annuel d'évolution de la dépense publique » du Rapport Balladur. Et les collectivités territoriales, majoritairement à gauche, ont beau jeu de dénoncer le désengagement de l'État, y compris lors des compétences transférées. Ainsi les départements sont confrontés à la baisse des droits de mutation, la baisse des dotations d'État, au moment où le chômage et donc les minima sociaux augmentent. Comment financer l'APA (aide personnalisée autonomie), le RSA (revenu de solidarité active) et le logement social sans augmenter les impôts locaux ?

En novembre 2007, s'appuyant sur le rapport *Fiscalité et finances locales : à la recherche*

d'une nouvelle donne de Philippe Valletoux (membre du CES), les associations d'élus locaux ont avancé des propositions communes pour une réforme d'ensemble de la fiscalité locale, permettant aux collectivités territoriales de moins dépendre de l'État et de disposer de véritables marges de manœuvre pour exercer leurs responsabilités par la fin des transferts de charges insidieux et non compensés, et l'établissement de relations financières plus équilibrées entre l'État et les collectivités locales. Il faut rappeler que l'État est le premier financeur des CT, à travers la DGF (dotation globale de fonctionnement), les dégrèvements fiscaux et les transferts.

P. Valletoux défend que l'impôt local est d'abord la contrepartie des services rendus par la collectivité qui le fixe. En conséquence, il devrait être acquitté par tous les contribuables concernés, établi sur une base lisible et moderne, et défini au sein d'un cadre financier État-Collectivités locales. Il demande la suppression de tout « financement fiscal » par l'État, le maintien d'un financement ménages-entreprises à chaque niveau. Tout cela dans le cadre d'un renforcement de la péréquation, en établissant un fond national dont le financement serait finalisé et qui serait géré essentiellement par les élus territoriaux.



Une mairie qui peut supporter le poids de la neige, mais celui de la dépense publique ?

Organisation territoriale, compétences – générales, partagées –, démocratie représentative et participative, financements et fiscalités, toutes ces questions doivent faire l'objet d'un vaste débat public. Le moins que l'on puisse dire est que l'on n'en prend pas le chemin. ?

JEAN-MICHEL DREVON

1) L'ARF(socialiste), l'ADF (idem) et l'AMF (partagée) – associations respectivement des régions, des départements, des communes, de France – ont communiqué, seules ou ensemble, sur tous les sujets en débat.

Comprendre la crise capitaliste pour la combattre

La presse est versatile. Après avoir cru à la reprise pendant quelques semaines, multipliant les coups de projecteurs sur les « bonnes » nouvelles, elle repart, en ce début du mois de mai – une conséquence des grandes manifestations du 1^{er} Mai montrant une combativité sauvegardée des salariés ? – vers les « mauvaises » nouvelles. Une manière de contourner les causes de la crise et d'éviter les questions qui fâchent.

La profondeur de la crise est en train de faire l'unanimité des grands instituts de prévision. C'est la même vision qui domine au FMI avec un « scénario noir », comme le titre *Les Echos* du 23 avril 2009, et à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) tout autant, qui avait pourtant mis du temps pour prendre en compte la profondeur de la crise.

Une crise mondiale.

Les pays comme les personnes les plus pauvres en sont les premières victimes. Au niveau mondial, la pauvreté qui avait régressé depuis 1997 – année de forte augmentation due à la crise de la dette des pays d'Asie du Sud-Est – repart à la hausse. La Banque Mondiale prévoit que 55 à 90 millions de personnes tomberont dans l'extrême pauvreté, s'ajoutant à celles déjà existantes, qu'elle estime à environ 400 millions. Cette institution fait la différence, selon ses critères, entre la pauvreté (vivre avec moins de deux dollars par jour) et l'extrême pauvreté (vivre avec moins de un dollar par jour). Cette mesure, dite « absolue », permet d'évaluer la progression de la pauvreté mais cache un autre phénomène : la montée des inégalités. Ce système des inégalités est lié à la politique fiscale consistant à favoriser les riches – comme le bouclier fiscal auquel notre Président de la République tient tant, contesté même à droite par Juppé récemment, un grand moment de rigolade – tandis que, partout, les dépenses publiques sont orientées à la baisse pour faire respecter le dogme du libéralisme : l'équilibre des finances publiques.

Désormais, plus d'un milliard de per-

sonnes souffrent de la disette ou de la famine, un nombre en augmentation constante. C'est le résultat de la baisse de la croissance mondiale – et le FMI pronostique à juste raison que cette baisse se poursuivra –, de la hausse du chômage – un indicateur de la profondeur de la crise – et d'une baisse des transferts d'argent de la part des émigrés, le tout accompagné de prix alimentaires élevés à l'intérieur de chacun des pays. Car si les cours mondiaux de l'alimentation sont en baisse, les prix intérieurs, particulièrement dans les pays d'Afrique, augmentent fortement, de 29 % au Mali à 81 % au Sénégal en passant par 60 % au Burkina Faso ou 50 % au Niger⁽¹⁾.



Tous ces pays demandent de l'aide. En premier lieu au FMI, dépassé par la débâcle généralisée. Entre l'Islande et les pays dits du Tiers-monde, sans parler de ceux d'Europe de l'Est, les sommes dégagées ne seront pas suffisantes. Le G20 réuni le 2 avril a pris des mesures de soutien chiffrées à 50 milliards de dollars, une misère comparée aux sommes qui seront mises dans le sauvetage du système financier de chacune des nations. Au lieu de ces « aides », il

serait préférable de s'orienter vers une politique privilégiant les cultures vivrières pour assurer le développement. Les pays développés, la France en particulier, pourraient commencer par annuler la dette, surtout publique pour les pays d'Afrique, au lieu de la privatiser. Le vote de la loi de finance a inclu la décision de confier à des sociétés privées la gestion de la dette. Autrement dit de l'externaliser. La logique de la privatisation gagne toutes les sphères...

Des plans qui ne résolvent rien

Il faut en déduire que la crise sera longue, profonde et qu'aucun pays ne pourra y échapper. Aucun gouvernement n'a pris réellement sa dimension. Les effets de manche n'y changeront rien. Ce n'est pas en répétant que c'est la crise la plus profonde depuis un siècle (cf. Nicolas Sarkozy) que les solutions viendront automatiquement. Même si cette crise est similaire à celle de 1929. Elle durera et métamorphosera l'ensemble du mode de production capitaliste. Le paysage économique, social, financier, politique ne sera plus le même. Le coup d'accélérateur sera brutal.

Une crise systémique qui met en cause les modalités mêmes du capitalisme, à commencer par la nécessité de la valorisation du capital. Pour parler autrement, cette crise est une crise de suraccumulation, de baisse de la profitabilité, du taux de profit⁽²⁾. Cette baisse révèle toutes les contradictions de l'accumulation du capital, de la forme de la création de richesses.

Les plans mis en œuvre par tous les États ne sont rien de plus que des plans d'aide aux patrons, aux banquiers, aux assureurs. Cette politique qu'Obama continue de suivre est dénoncée par Paul Krugman, nouveau Prix Nobel d'économie⁽³⁾. La presse française, au lieu de prendre en compte ses analyses, se gausse d'un homme qui a soutenu la campagne du nouveau président des États-Unis et qui, maintenant, le critique. Elle devrait se pencher sur ses arguments qui pourraient lui permettre de mettre en cause le plan français. Krugman, à juste raison, prétend qu'il est idiot d'aider les banquiers et les assu-



PHOTOS: M. MIGNÉAU

reurs. L'exemple de AIG vient le confirmer. Un tonneau des Danaïdes. De l'argent perdu. Et pour rien. Cette aide n'évitera pas la faillite. Elle aura lieu lorsque le gouvernement refusera de verser une goutte d'eau supplémentaire... C'est le même scénario pour les banques et les assurances en France, en Allemagne et au Japon. La faillite de ces entreprises est devant nous et non pas derrière. Aucune mesure n'a été prise contre la crise.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement allemand a annoncé une « récession historique de 6 % » comme le titre *Le Monde* daté du 30 avril⁽⁴⁾ tandis que « *L'économie américaine descend une nouvelle marche* » (*Le Monde* du 2 mai), chute de 6,1 % du PIB au premier trimestre avec un recul de l'investissement de près de 38 %... Sans parler de la France, où tout va bien, par définition. Même la grippe porcine, puis mexicaine, puis A est sous contrôle, forcément sous contrôle...

Un plan de lutte contre le chômage des jeunes ?

Partout les inégalités progressent. Il serait temps de comprendre la nécessité de cette lutte revenue à l'ordre du jour pour déterminer un début de sortie. En lieu et place, le Président de la République française, nouveau Boulanger – plus que Bonaparte, cette référence s'impose – s'arc-boute sur sa politique de petit père des riches. Pourtant, Pierre Cahuc et André Zylberberg, dans *Les réformes ratées du Pt Sarkozy*, dressent un bilan en forme de réquisitoire dès le premier mot : « raté ». Les deux auteurs considèrent le mot de réforme comme volonté de transformation. Or, ce n'est pas le cas. La stratégie politique se résumait dans la volonté de déstructurer les solidarités collectives pour construire une société reposant sur l'individualisme – le chacun pour soi (et un Dieu pour soi aussi) – et sur la concurrence de tous contre tous. Que le



résultat soit de conforter les inégalités n'est pas surprenant.

Le dernier plan en date du Président se veut lutter contre le chômage des jeunes. Le chômage est un indicateur et une conséquence de la crise, de sa profondeur. Si le chômage des jeunes est révélateur, c'est dans la mesure où ces premiers entrants sur le marché du travail font les frais de la nouvelle orientation politique qui se met en place⁽⁵⁾. Ainsi, sous prétexte d'urgence – il est vrai que le chômage des jeunes devrait prendre l'ascenseur, plus de 600 000 prévus à la fin de cette année – Sarkozy a annoncé des aides financières aux entreprises pour qu'elles embauchent des moins de 26 ans (définition légale de la jeunesse) grâce à des contrats aidés, et pour développer les contrats en alternance toujours par le biais des incitations financières. Ce sont plus des plans d'aide aux entreprises qu'un moyen de lutter contre le chômage. Les patrons bénéficieront d'un effet d'aubaine leur permettant, véritable résultat de cette manœuvre, de baisser les charges sociales, le salaire redistribué, provoquant du même coup un déficit plus important de la sécurité sociale pour vendre l'accélération des « déformes », à l'hôpital et à l'école en particulier.

Quelles solutions ? Actualité de l'anticapitalisme.

Tout le monde sait⁽⁶⁾ qu'il faudrait créer des emplois dans les services publics, pour les défendre et les développer. Des services publics qui permettraient de changer de

logique. De ne plus raisonner en terme de valorisation d'un capital – la crise en montre toute la faillite – mais en termes de socialisation, de droits collectifs, de solidarités collectives. Paradoxalement, la crise met à l'ordre du jour des solutions sortant de la logique de ce système économique. Sinon, nous allons tout droit dans le mur de la dépression. Et cette logique devrait se mettre en place à l'échelle de l'Union Européenne pour lui permettre de vivre et d'exister. On est loin de prendre ce chemin, celui de la démocratie, d'un modèle social et de l'altermondialisme... ?

NICOLAS BENIES

1) Chiffres publiés par le *Financial Times*, traduit dans *Courrier International* du 16 avril 2009. Voir la réédition de *La faim pourquoi ? Un défi toujours d'actualité* de François de Ravignan qui propose une « agroécologie », pour lancer un débat nécessaire.

2) Voir *Le petit manuel de la crise financière et des autres*, Nicolas Bénéès, Syllepse, 2009 et *La grande crise du 21^e siècle. Une analyse marxiste* d'Isaac Joshua, La Découverte, 2009.

3) En fait ce Nobel n'existe pas.

4) Et *Le Monde* du 2 mai d'en rajouter :

« Les conséquences sociales de la crise inquiètent les Allemands », *Der Spiegel* faisant peur en brandissant la crise de 1929 et ses conséquences catastrophiques pour éviter de mettre en cause le système lui-même.

5) Voir *L'insertion socioprofessionnelle des jeunes, une urgence ?* de Roland Smolar (L'Harmattan, 2008) où il passe en revue toutes les politiques d'insertion mises en place par les gouvernements successifs depuis les TUC et montre que les jeunes expérimentent les nouveaux parcours d'emploi qui s'imposent ensuite à l'ensemble des salariés. Et conclut que des mesures « ciblées » sont une erreur de perspective ou un moyen hypocrite de faire passer une politique remettant en cause les droits acquis des salariés.

6) Voir le dossier d'*Alternatives Economiques* de mai 2009 sur « Chômage. Les jeunes en péril ».

LA REUNION

Aret Ek Sa !

Pauvreté, vie chère, chômage, précarité, bas salaires : Aret Ek Sa !

Le Collectif des Organisations Syndicales, Politiques et Associatives de la Réunion (COSPAR) regroupe 40 organisations : syndicats, partis de gauche et associations qui luttent depuis longtemps contre la pauvreté, la cherté de la vie, les inégalités, le chômage.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les salariés de la Caisse générale de Sécurité Sociale (CGSS), de la CAF, du Crédit Agricole de la Réunion sont engagés dans une grève illimitée pour obtenir la revalorisation de leurs salaires.

Quand le COSPAR et le collectif martiniquais se créent le 5 février, la Guadeloupe est déjà engagée depuis plusieurs semaines dans un mouvement social de grève générale contre la vie chère et la « pwofitasyon », c'est-à-dire contre les abus d'une minorité de privilégiés qui contrôlent les rouages de l'économie locale et entassent les profits sur le dos d'une population précaarisée et captive. Depuis, on a vu se multiplier des mouvements protestataires radicaux : séquestrations de patrons, grèves dures, opérations de blocage (pêcheurs), à croire l'époque mûre pour les feux insurrectionnels.

La crise mondiale, l'extrême brutalité de l'État « sarkozyen », le sentiment d'un

mépris vis-à-vis de l'outremer (comme à l'égard de l'Afrique ?) ne sont sans doute pas étrangers au développement de ces mouvements, leur combativité, leur unité et leur détermination.

Les outremer : effet miroir, tête de pont des luttes ?

Les DOM concentrent toutes les difficultés sociales qui frappent aussi ailleurs (chômage, pauvreté, illettrisme, inégalités criantes) mais dans des proportions telles qu'il n'est pas étonnant que le couvercle explose d'abord dans ces territoires. D'autant que le sentiment d'être ignoré de la « mère-patrie » y est puissant et qu'il faut donc, pour attirer son attention, faire beaucoup plus de bruit encore.

Comme aux Antilles, la situation sociale de la Réunion est très déséquilibrée : 820 000 habitants, 52 % de la population en dessous du seuil de pauvreté, 64 000 Rmistes, 141 000 allocataires de minima sociaux, 95 000 demandeurs d'emploi pour 313 000 actifs, des prix à la consommation notablement plus élevés pour les produits de consommation courante, les carburants ou le gaz mais aussi le logement.

Le colonialisme et son héritage, qui ont freiné tout développement égalitaire, ne sont pas étrangers à cette situation : économie de comptoir et travailleurs massivement précaarisés ou sans emploi maintiennent depuis des décennies la Réunion dans un lien de dépendance à l'égard de la France hexagonale, dépendance qui se reproduit à l'échelon local au travers de pratiques aliénantes : les « ti contrats » achètent la paix sociale tout en maintenant les bénéficiaires

dans une relation de sujétion aux « généreux » employeurs : le maire, le responsable de collectivité, le recteur, le DRH, le chef de service...

A côté de cela, le grand patronat réunionnais est outrageusement assisté, gavé d'exonérations de charges, de défiscalisations, de dispositifs dérogatoires qui n'ont jamais produit le plus petit effet sur l'emploi. Ce qui ne l'empêche pas de pleurer la bouche pleine et de se donner en spectacle dans un jeu de dupes, une compétition de mauvaise foi à chaque négociation, à chaque mouvement social, sur chaque revendication de baisse de prix et d'augmentation de salaires.

La classe politique n'est pas non plus exempte de reproches, peu lisible et souvent déconsidérée par les alliances occasionnelles et opportunistes (PS-droite dure/PC-Modem) et les malversations financières de certains.

Cependant, à la différence des Antilles, la Réunion n'est pas aussi marquée par les clivages originaires/métropolitains : c'est une société multi-ethnique où cohabitent des communautés de diverses origines (chinoise, indienne, mahoraise, malgache) tout en se reconnaissant comme un peuple à part entière. Les « zoreys » (les métropolitains donc, fonctionnaires pour la plupart), s'ils choisissent d'y demeurer, ont tous les moyens de s'y intégrer.

C'est aussi une société où l'abondance de biens matériels, bien réelle – il n'y a qu'à voir le parc automobile pour s'en convaincre – s'affiche sans complexe sous les yeux de milliers de réunionnais défavorisés, une société où 1 140 familles sont assujetties à l'ISF !

Ces gigantesques écarts de niveaux de vie et cette concentration de problèmes sont d'autant plus ressentis que les échappatoires sont limitées par l'insularité et le manque d'emplois. De fait, outre leur rôle social de dernier rempart contre les inégalités, les services publics et leurs viviers d'emplois potentiels constituent pour la jeunesse réunionnaise le seul moyen d'éviter la perspective du chômage, ce qui rend d'autant plus inacceptable l'œil du cyclone ultra-libéral dans lequel ces mêmes services publics se trouvent aujourd'hui.

Le système scolaire, quant à lui, est face à au moins deux enjeux majeurs : l'échec scolaire et la place du créole dans l'école.

Les récentes évaluations de CM2 ont confirmé un état des lieux connu et reconnu : les enfants réunionnais échouent deux fois plus qu'en France hexagonale dans les « fon-

Les revendications du COSPAR

Au-delà des mesures immédiates sur le pouvoir d'achat, le COSPAR est porteur d'une autre exigence : poser les fondements d'un développement social durable. Cela passe évidemment par des revendications universelles : restaurer le droit de chacun à un emploi stable, partager les richesses, préserver l'emploi public, résorber l'emploi précaire, donner un statut aux étudiants et assurer la continuité territoriale, l'accès aux soins pour tous, la transparence sur la formation des prix...





PHOTO : M. MCNEAU

damentaux » (math et français) ; à cela s'ajoute une situation de bilinguisme où la langue créole est de loin la seule langue maîtrisée par une majorité de la population mais pas véritablement reconnue à l'école : une petite vingtaine d'enseignants de LCR (Langue et Culture Régionale) pour plus de 100 établissements secondaires et des freins institutionnels qui en réduisent la portée : ces collègues sont bivalents et leur enseignement n'est qu'une option. Le refus de développer cet enseignement est un refus politique animé par la crainte de voir ressurgir certaines vieilles lunes, l'autonomie étant la plus fétichisée, à tort.

Les mesures d'urgence

De la mi-février à la fin mars, les manifestations et les opérations coup de poing du COSPAR ont ponctué la période et c'est ce qui a permis quelques avancées, notamment en matière de tarifs bancaires, de baisse des prix de certains produits de première nécessité, et de gel des loyers sociaux.

Mais il reste d'autres priorités : au-delà de la baisse des prix, la revalorisation immédiate des bas salaires (inférieurs ou égaux à 1,4 Smic) mais aussi des bourses, petites retraites et minima sociaux est une urgence absolue.

Les luttes de Guadeloupe ont permis de déboucher sur les accords salariaux « Bino », soit 200 euros supplémentaires pour les bas salaires, une mesure certes emblématique mais fragile. En effet, ils reposent sur un montage financier tripartite : 100 euros de RSA (rebaptisé pour la circonstance RSTA) pendant trois ans, 50 euros des employeurs et 50 euros des collectivités pendant un an. Ce qui en réalité ne correspond qu'à un complément de salaire pour une période limitée. Ils ne sont pas adaptés à la Réunion !

Avec 90 % de PME/TPE et sans branches structurées (à part le BTP), la mise en œuvre d'un accord salarial est un parcours du combattant

pour les négociateurs. Cela transpire déjà aux Antilles où l'extension de l'accord salarial, c'est-à-dire son application dans toutes les entreprises, bat de l'aile. Quant à sa convertibilité, c'est-à-dire sa pérennisation dans trois ans, celle-ci a été remise en cause après signature, ce qui a poussé Eli Domota à dénoncer la collusion État/patronat et pour partie à boycotter les États Généraux de l'Outremer.

Ces accords ne concernent que le secteur privé et l'extension partielle aux bas salaires du public (100 euros de RSTA pour les contractuels de droit public) a finalement été obtenue pour l'ensemble des DOM suite aux négociations entreprises à la Réunion. Cela pose la question du rôle de l'État et des choix de ce gouvernement qui refuse d'utiliser le levier du SMIC, préfère détourner le RSA de sa destination initiale, intervient dans un dispositif salarial privé, ignore spontanément ses propres salariés mais aussi les bourses, petites retraites et minima sociaux et persiste à aggraver les pertes d'emploi en maintenant ses projets de suppression de postes.

Contrairement aux Antilles, nos collectivités (Région et Département) refusent de participer au versement de cette prestation, n'ayant pas vocation à financer des salaires privés et craignant d'amputer trop lourdement leurs budgets au détriment des allocataires des minima sociaux dont elles ont la charge et ainsi d'ignorer leurs propres personnels majoritairement à bas salaires ou en contrats aidés. Après tout, nous viendrait-il à l'idée de demander au Medef de cofinancer l'augmentation de salaires des personnels communaux ?

Pour toutes ces raisons, le COSPAR défend un montage salarial différent : bâti sur une modularité de la contribution, notre projet prévoit que les « grosses » entreprises payent plus que les petites, ce qui fait varier en compensation la part de l'État. Cette contribution est aussi progressive, étalée sur trois ans pour en amortir les effets en particulier pour les artisans et les TPE, la part de l'État se réduisant avec le temps pour aboutir dans trois ans à une véritable augmentation de salaires entièrement assumée par l'employeur. Ce montage juste et solidaire a été refusé en bloc, chacun (État et Medef) s'arc-boutant sur le modèle Bino.

États Généraux de l'Outremer : une diversion de plus ?

Personne n'est évidemment dupe de la vacuité des États Généraux de l'Outremer imaginés par Sarkozy pour étouffer la contestation antillaise. Ils prennent d'ailleurs l'eau de toute part. C'est une constante navrante qu'à chaque crise majeure en Outremer, les réponses apportées se résument à organiser une grand-messe inutile (les Assises du Développement en 2003 par exemple).

Alors que le gouvernement refuse d'entendre les demandes de la population réunionnaise et que les mesures d'urgences ne rencontrent aucun écho (revalorisation immédiate des bas salaires, retraites, bourses étudiantes et gel des suppressions de postes dans les fonctions publiques), comment ne pas comprendre qu'il s'agit uniquement d'une manœuvre de diversion ? C'est pourquoi le COSPAR a décidé, comme le LKP et le Collectif martiniquais, de ne pas y participer. ?

MARIE-HELENE DOR



PHOTOS : D.R.

22 mars : blocage du Carrefour de St Denis.